

L'électricité

Septembre 1926

Arès pour passage d'une ligne aérienne à haute tension pour transport d'énergie de Liercourt à St Riquier.

M. le Maire donne au Conseil connaissance d'une note de M. l'Agent-Voyer qui sollicite un Arès favorable pour l'établissement de cette ligne à haute tension pour transport d'énergie électrique. (Ligne de

Liercourt à St Riquier)

Le Conseil après avoir délibéré décide d'autoriser l'établissement de la ligne projetée ~~sur~~ les propriétés communales, sous réserve d'un versement d'une indemnité à la commune (indemnité à déterminer) par les parties.

C est la première délibération sur cette nouvelle technologie : l'électricité.

1932

R première délibération en 1932, première réunion de Conseil à la lumière électrique, en 1951 !!!

Ce n'est pas faute de délibérer dans les années qui ont suivi. L'électrification du village faisait régulièrement l'objet de délibérations qu'il serait fastidieux de vous présenter.

Electricité. Choix de l'Ingénieur Conseil

La séance étant ouverte,

M. le Maire signale qu'il y a lieu de désigner un ingénieur conseil pour l'étude et l'exécution des travaux d'électrification sur le territoire de la commune. Il informe que M. Petit, Ingénieur, demeurant à Paris, 51 Rue J. J. Rousseau lui a été indiqué comme pouvant remplir ces fonctions.

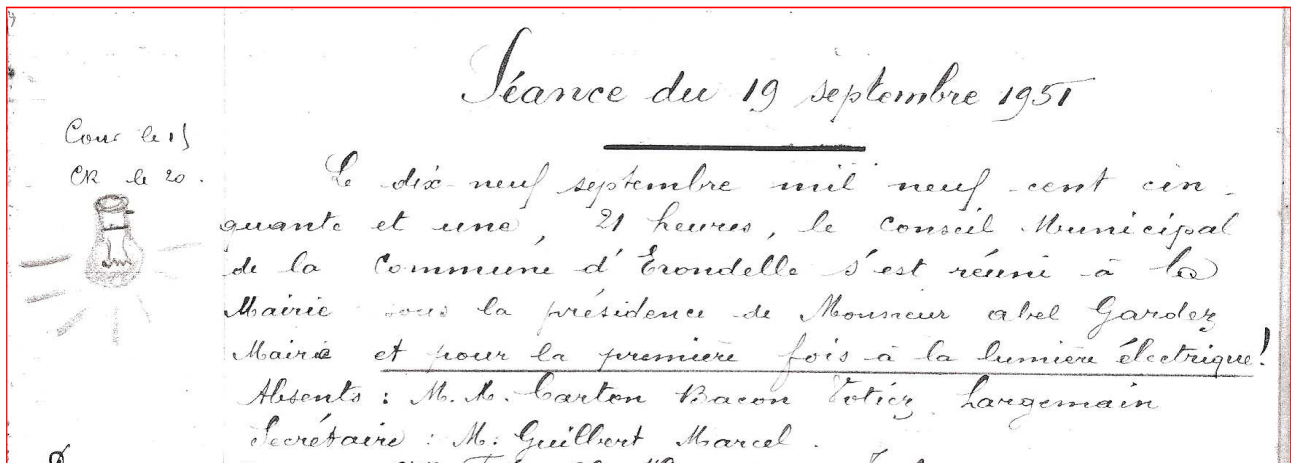
Le Conseil : oui cet exposé et après en avoir délibéré. Décide :

1. De désigner M. Amédée Petit, Ing^r agronome él^e demeurant à Paris 51 R. J. J. Rousseau pour remplir les fonctions d'ingénieur conseil chargé de l'établissement du projet d'électrification, de la surveillance des travaux et de la vérification des mémoires ;

2. De rémunérer les services de M. A. Petit, moyennant le taux habituel d'honoraires calculé comme suit :

a) pour l'établissement du projet 2% du montant total du devis, payable à l'acceptation du devis par le C. M.

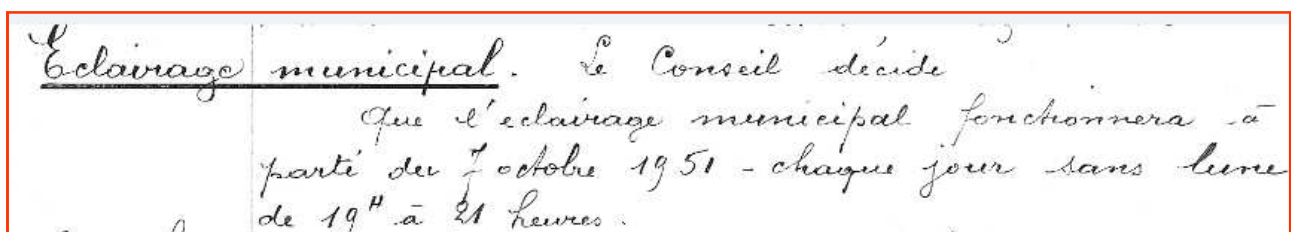
b) Pour la surveillance des travaux et le règlement des mémoires : 1% du montant total des travaux exécutés payable par acomptes au fur et à mesure des paiements au concessionnaire.



Il semble que l'électrification de notre village date de 1951.

Pour marquer l'événement, l'ampoule dessinée apparaît sur le registre des délibérations et doit être l'œuvre de M. Dovert François, secrétaire de mairie.

« Sic luceat lux. Qu'ainsi brille la lumière. »



Qui devait prendre la responsabilité de juger de la présence

Tous les habitants ne furent pas raccordés au réseau électrique. Plus surprenant, la dernière habitation à bénéficier de la fée électricité le fut en 2002!

Il s'agissait de la maison isolée, propriété de la Commune, occupée par Mme Liliane Hammond, sur la route de Pont-Rémy. Durant cette longue période, cette dame, logée gracieusement, vécut à la lumière de la lampe à pétrole.